

**Zeitschrift:** Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse  
**Herausgeber:** Bibliothèque nationale suisse  
**Band:** 64 (1977)  
  
**Rubrik:** VI. Activités diverses

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VI. Activités diverses

La plupart des bibliothèques de notre pays ont été sans aucun doute particulièrement touchées par la politique d'austérité pratiquée depuis quelque temps par la Confédération, les cantons et les communes. Cela les a amenées à multiplier les efforts de collaboration avec d'autres bibliothèques et à économiser elles-mêmes leurs forces en répartissant entre elles de manière intelligente les tâches à accomplir dans différents domaines. L'avenir appartient certainement à une coopération renforcée au niveau national. Mais il ne faut pas perdre de vue que des organes centraux de coordination et d'organisation suffisamment efficaces sont pour cela nécessaires. La Bibliothèque nationale suisse, quant à elle, n'est malheureusement pas encore équipée pour prendre sur elle de telles charges. La Commission fédérale pour la coordination dans le domaine de la documentation scientifique, créée récemment par le Conseil fédéral, et qui a commencé son travail vers la fin de l'année sous la présidence de M. A. Schneider, président du gouvernement de Bâle-Ville, reconnaîtra bientôt cette situation alarmante et cherchera à l'améliorer. En tant que représentant de la Bibliothèque nationale au sein de cette commission, notre Directeur s'efforcera d'aider à la formulation d'une politique de l'information et des bibliothèques proche de la réalité et répondant aux besoins de notre pays. Jusqu'à ce que celle-ci soit devenue efficace, la Bibliothèque nationale suisse s'efforcera de ne pas réduire ses services pour les travaux déjà entrepris en commun avec d'autres bibliothèques et cela malgré les moyens limités mis à sa disposition.

A part cela, l'activité de la Bibliothèque au niveau national et international s'est déroulée comme d'habitude, M. R. Luck, vice-directeur, a représenté la Bibliothèque nationale au Congrès international des Associations nationales de bibliothécaires (FIAB) et dans le Groupe de travail des bibliothèques nationales à Bruxelles, tandis que M. E. Vuilleumier, chef de section, participait à un congrès organisé à Paris sous les auspices de l'Unesco où furent discutés le présent et l'avenir des bibliographies nationales.

L'information des usagers a demandé un effort particulier de nos collaborateurs. Nous n'avons encore jamais fait visiter la Bibliothèque et informer sur son but, ses tâches et son activité autant d'intéressés suisses ou étrangers que durant l'année écoulée. Nous tenons pour indispensable ce service au public, spécialement aux jeunes en cours de formation.